

**RAPPORT SUR LE
BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DES DÉPENSES (B) 2018-2019**

Comité sénatorial permanent des finances nationales

TRENTE-HUITIÈME RAPPORT

Président

L'honorable Percy Mockler

Vice-présidents

L'honorable Mobina Jaffer

L'honorable André Pratte

Mars 2019

ORDRE DE RENVOI

L'honorable sénatrice Bellemare propose, appuyée par l'honorable sénateur Harder, C.P. :

Que le Comité sénatorial permanent des finances nationales soit autorisé à étudier, afin d'en faire rapport, les dépenses prévues dans le Budget supplémentaire des dépenses (B) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019, à l'exception du crédit 1b de la Bibliothèque du Parlement;

Que, aux fins de cette étude, le comité soit autorisé à siéger même si le Sénat siège à ce moment-là, et que l'application de l'article 12-18(1) du Règlement étant suspendue à cet égard.

21 février 2019

ORDRE DE RENVOI	1
RÉSUMÉ	3
INTRODUCTION.....	5
1 EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL CANADA.....	7
2 OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE	10
3 SERVICES AUX AUTOCHTONES CANADA	12
4 RELATIONS COURONNE-AUTOCHTONES ET AFFAIRES DU NORD CANADA.....	15
5 IMMIGRATION, RÉFUGIÉS ET CITOYENNETÉ CANADA	17
6 MINISTÈRE DES FINANCES CANADA	19
7 MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE.....	21
8 ANCIENS COMBATTANTS CANADA	23
9 SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR DU CANADA	25
10 VIA RAIL CANADA INC.	27
11 INNOVATION, SCIENCE ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	29
ANNEXE – TÉMOINS QUI ONT COMPARU DEVANT LE COMITÉ	31

RÉSUMÉ

Budget supplémentaire des dépenses (B) 2018–2019

Conformément à son rôle de surveillance, le Comité sénatorial permanent des finances nationales a examiné le *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2018-2019*, qui a été déposé au Sénat le 19 février 2019 et renvoyé à notre comité pour étude le 21 février 2019. Ce budget supplémentaire requiert l'approbation du Parlement pour des dépenses votées supplémentaires de 2,5 milliards de dollars et augmente la prévision des dépenses législatives de 3,7 milliards de dollars, pour une augmentation totale des dépenses budgétaires de 6,2 milliards de dollars.

Dans le cadre de l'examen du *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2018-2019*, notre comité a tenu quatre réunions et questionné des représentants de 11 organisations qui demandent des crédits totalisant près de 2,1 milliards de dollars, soit 85 % de l'ensemble des crédits votés demandés dans ce budget supplémentaire des dépenses.

Notre comité formule les observations suivantes au sujet des questions soulevées au cours de nos réunions :

1. Bien qu'Employe et Développement social Canada ait mis en place plusieurs mécanismes pour aider les étudiants à mieux gérer leurs emprunts et soutenir leurs efforts de remboursement, comme hausser le seuil de revenu annuel au-delà duquel l'emprunteur doit commencer à rembourser son prêt, le comité est d'avis qu'il serait possible d'en faire plus pour aider les étudiants à gérer leur dette et pour améliorer les pratiques de recouvrement, de même que pour revoir l'accès aux bourses.
2. Comme l'Office national de l'énergie a terminé sa révision du projet d'expansion du pipeline Trans Mountain, le gouvernement du Canada doit rapidement finaliser son examen du projet, dès qu'il aura terminé ses consultations auprès des Premières Nations.
3. Le gouvernement doit dès que possible déposer un projet de loi distinct visant à confirmer le mandat du ministère des Services aux Autochtones du Canada, de même qu'à clarifier les pouvoirs et obligations de son ministre et à apporter des modifications corrélatives à la *Loi sur le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien*.
4. Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada doit s'occuper plus rapidement des revendications des Premières Nations et continuer à favoriser la réconciliation avec les peuples autochtones.
5. Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada doit instaurer des mesures du rendement pour suivre l'endroit où les demandeurs d'asile s'installent et les coûts qui sont engagés, de même qu'un mécanisme pour déterminer quels coûts assumés par les provinces et les municipalités relativement à la hausse du nombre de demandeurs d'asile sont admissibles à un remboursement.
6. Alors que le ministère des Finances du Canada procède à des analyses fiscales continues, il faudrait recourir à un examen exhaustif indépendant du régime fiscal canadien dans le but d'en réduire la complexité et de veiller à ce qu'il favorise la compétitivité et l'équité globale.
7. Le ministère de la Défense nationale devrait publier des données financières dans ses rapports annuels afin que les citoyens et les parlementaires puissent surveiller ses dépenses dans le

cadre de certains grands projets d'immobilisation, comme le Projet du navire de patrouille extracôtier et de l'Arctique.

8. Puisque le nombre de vétérans admissibles à ses programmes est en hausse, Anciens Combattants Canada doit se doter des ressources nécessaires pour lui permettre d'assurer la prestation de ses services essentiels en temps opportun. Le Ministère doit également rembourser de toute urgence les anciens combattants pour les 165 millions de dollars qui n'ont pas été payés en raison d'une erreur comptable.
9. Bien que le Secrétariat du Conseil du Trésor ait pris des mesures pour améliorer la responsabilisation, la transparence et la fiabilité grâce au nouveau crédit 40 – Exécution du budget, il lui faudrait faire plus d'efforts pour inclure les nouvelles dépenses dans les crédits des dépenses budgétaires ministérielles. Le Secrétariat devrait également revoir son calendrier d'affectation pour veiller à ce que les parlementaires et les autres parties intéressées soient en mesure de suivre l'argent du budget de 2018 aux ministères par l'entremise du crédit 40.
10. Alors que le gouvernement se penche sur la viabilité du projet de 4 milliards de dollars de VIA Rail, qui vise à offrir un service ferroviaire sur voies réservées dans le corridor Québec-Windsor, il doit aussi porter une attention particulière à la possibilité d'améliorer d'autres trajets.
11. Innovation, Sciences et Développement économique Canada doit s'assurer que toutes les collectivités rurales éloignées et les collectivités situées au nord du 60^e parallèle ont raisonnablement accès à des services Internet haute vitesse à large bande, ce qui est très important en matière de santé, de sécurité et d'éducation.

INTRODUCTION

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales (notre comité) joue un rôle important, au nom du Parlement et des Canadiens et Canadiennes, dans l'examen des plans de dépenses du gouvernement fédéral exposés dans le budget principal et le budget supplémentaire des dépenses. Il étudie et présente des rapports sur les dépenses gouvernementales proposées afin de déterminer si elles sont raisonnables, si elles permettent d'optimiser les ressources et d'atteindre les objectifs du gouvernement, et si elles permettent aux parlementaires de suivre l'argent.

Comme le budget principal des dépenses n'indique pas la totalité des dépenses annuelles, le gouvernement soumet également des budgets supplémentaires des dépenses à l'approbation du Parlement, habituellement à l'automne et à l'hiver.

Le *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2018-2019* a été déposé au Sénat le 19 février 2019 et renvoyé à notre comité pour étude le 21 février 2019.

Le *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2018-2019* demande l'approbation par le Parlement de dépenses votées supplémentaires de 2,5 milliards de dollars, et prévoit des dépenses législatives supplémentaires de 3,7 milliards de dollars, pour des dépenses budgétaires prévues supplémentaires de 6,2 milliards de dollars au total; il s'agit d'une augmentation de 2,2 % par rapport aux autorisations à ce jour. Une somme additionnelle de 14 millions de dollars est demandée en autorisations votées non budgétaires et une augmentation de 708 millions de dollars est prévue en ce qui concerne les autorisations législatives non budgétaires. Des 123 organisations représentées dans le budget principal des dépenses de 2018-2019, 48 énoncent des besoins supplémentaires dans ce budget supplémentaire des dépenses.

Le tableau 1 présente les prévisions budgétaires jusqu'à maintenant.

Tableau 1 – Budget principal et supplémentaire des dépenses, 2017-2018 et 2018-2019 (\$)

	2017-2018	2018-2019			
	Budgets des dépenses	Budget principal des dépenses	Budget supplémentaire des dépenses (A)	Budget supplémentaire des dépenses (B)	Autorisations proposées à ce jour ^a
Budgétaire					
Crédits votés	114 364 499 985	112 866 043 852	7 547 444 901	2 492 921 487	122 906 410 240
<i>Postes législatifs</i>	<i>155 899 261 279</i>	<i>163 101 677 725</i>	<i>555 125 940</i>	<i>3 680 770 468</i>	<i>167 337 574 133</i>
Total	270 263 761 264	275 967 721 577	8 102 570 841	6 173 691 955	290 243 984 373
Non budgétaire					
Crédits votés	71 103 003	57 103 001	–	14 000 004	71 103 005
<i>Postes législatifs</i>	<i>643 316 617</i>	<i>542 457 741</i>	–	<i>707 957 052</i>	<i>1 250 414 793</i>
Total	714 419 620	599 560 742	–	721 957 056	1 321 517 798

Note : a. Les autorisations proposées à ce jour représentent la somme de tous les montants figurant dans le budget de l'exercice en cours et des affectations des crédits centraux du Conseil du Trésor.

Sources : Tableau préparé à partir de données tirées de Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, *Budget supplémentaire des dépenses (A) 2018-2019* et *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2018-2019*.

Afin d'examiner le *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2018-2019*, notre comité a tenu quatre réunions et questionné des représentants de onze organisations qui demandent des crédits totalisant près de 2,1 milliards de dollars, soit 85 % de l'ensemble des crédits votés demandés dans ce budget supplémentaire des dépenses.

Le présent rapport met en lumière les questions abordées au cours de l'examen du budget supplémentaire des dépenses et présente les observations du comité sur les principaux défis auxquels chacun des organismes fait face.

Pour obtenir d'autres renseignements sur les audiences, consultez la transcription des réunions du comité, accessible sur son [site Web](#).

1 EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL CANADA

Emploi et développement social Canada (EDSC) gère les paiements de sécurité du revenu aux aînés et aux travailleurs sans emploi, l'assistance aux étudiants du niveau postsecondaire et les paiements aux parents de jeunes enfants. En outre, EDSC assume des responsabilités réglementaires fédérales en matière de travail, et finance des projets concernant le marché de l'emploi et le développement social.

Observations du comité

EDSC dépense environ 2 milliards de dollars par année en prêts et bourses à des étudiants inscrits à des programmes d'études postsecondaires. Le Ministère accorde chaque année des prêts étudiants d'une valeur de 150 à 200 millions de dollars. Le non-remboursement des prêts étudiants engendre des coûts importants pour le gouvernement et a des effets négatifs sur la cote de crédit des bénéficiaires de ces prêts.

Bien qu'EDSC ait mis en place plusieurs mécanismes pour aider les étudiants à mieux gérer leurs emprunts et soutenir leurs efforts de remboursement, en haussant par exemple le seuil de revenu annuel au-delà duquel l'emprunteur doit commencer à rembourser son prêt, le comité est d'avis qu'il serait possible d'en faire plus pour aider les étudiants à gérer leur dette et pour améliorer les pratiques de recouvrement, de même que pour revoir l'accès aux bourses.

1.1 Aperçu du budget des dépenses

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2018-2019*, EDSC demande des crédits votés additionnels de 181 614 879 \$ pour cinq postes de dépenses :

- 163 501 480 \$ pour radier les dettes contractées envers l'État concernant les sommes irrécouvrables du Programme canadien de prêts étudiants;
- 6 955 130 \$ pour mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030;
- 6 201 440 \$ pour soutenir une démarche proactive pour mettre fin à la discrimination systémique envers les personnes handicapées;
- 3 363 599 \$ pour l'initiative Emplois d'été Canada;
- 1 593 230 \$ pour la migration vers une plateforme pangouvernementale de centres d'appels.

Lorsqu'on inclut les transferts, on constate une augmentation de 5,5 % comparativement au total des autorisations approuvées obtenues par EDSC à ce jour, soit 3 283 967 592 \$.

Les dépenses législatives budgétaires prévues pour EDSC augmentent de 539 514 561 \$, et comprennent 409 315 347 \$ pour le Programme canadien de bourses aux étudiants et 96 166 085 \$ pour l'aide financière aux étudiants. Les prévisions pour les dépenses législatives non budgétaires augmentent de 358 460 133 \$, principalement en raison des prêts aux étudiants. Un montant net de

96 500 \$ est transféré à d'autres organisations. À ce jour, le total des autorisations proposées d'EDSC (incluant les dépenses votées et législatives ainsi que les transferts) est de 61 820 842 592 \$.

1.2 Prêts étudiants

Par l'entremise de dépenses législatives, EDSC verse environ 2 milliards de dollars par année en prêts et bourses à des étudiants admissibles inscrits à des programmes d'études postsecondaires. Les montants ont connu une hausse au cours des dernières années en raison de l'augmentation de la demande et des seuils d'admissibilité plus généreux.

Des représentants d'EDSC ont indiqué au comité qu'environ 600 000 étudiants reçoivent du soutien financier de la part du gouvernement fédéral chaque année. Environ 900 000 personnes remboursent activement leurs prêts, et parmi ces dernières, 200 000 ont du mal à y arriver. L'étudiant moyen doit 13 000 \$ au gouvernement du Canada, mais il peut recevoir des prêts additionnels par l'entremise de programmes provinciaux, le soutien financier du gouvernement fédéral ne couvrant que jusqu'à 60 % des besoins estimés d'un étudiant.

Dans ce budget supplémentaire des dépenses, EDSC demande 164 millions de dollars pour la radiation de 31 658 créances liées à des prêts étudiants irrécouvrables. Ce montant représente 0,85 % de l'ensemble du portefeuille de prêts de 20 milliards de dollars, mais le taux de défaut de paiement est d'environ 9 %.

L'actuaire en chef prévoit que le nombre de radiations de prêts étudiants continuera de croître en raison de l'augmentation du nombre de prêts consentis et de la hausse des taux d'intérêt. Les représentants ont toutefois indiqué que leurs résultats sont généralement inférieurs aux projections de l'actuaire en chef.

Les représentants ont indiqué qu'ils tentaient d'abaisser le taux de défaut de paiement en accordant davantage de bourses, en offrant une aide ciblée aux bénéficiaires les plus vulnérables, en fournissant plus d'information et en encourageant les bénéficiaires à utiliser le Programme d'aide au remboursement. Ils ont reconnu que les bénéficiaires ne savent peut-être pas que le fait de ne pas rembourser leurs prêts étudiants pourrait avoir d'importants effets négatifs sur leur cote de crédit.

1.3 Objectifs de développement durable

EDSC demande 7,0 millions de dollars pour mettre en œuvre le programme de développement durable à l'horizon 2030, un cadre de 15 ans adopté par les États membres des Nations Unies qui est axé sur 17 objectifs de développement durable.

Les représentants ont indiqué qu'une somme de 3 millions de dollars servirait à créer une unité, au sein d'EDSC, responsable d'assurer la coordination pangouvernementale. Ils ont ajouté que les 4 millions de dollars restants serviraient à mettre sur pied un programme de financement relatif aux objectifs de développement durable.

Le financement de cette initiative était également inclus dans le crédit 40 – Exécution du budget, un nouveau crédit central qui comprend toutes les dépenses budgétaires contenues dans le budget principal des dépenses. Toutefois, comme aucun ministère n'avait alors été identifié pour l'initiative, ce

qui est une exigence pour que les fonds du crédit 40 soient versés, le Secrétariat a retenu les fonds provenant du crédit 40.

2 OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE

L'Office national de l'énergie (ONE) est un organisme réglementaire indépendant possédant une autorité quasi judiciaire qui encadre les aspects internationaux et interprovinciaux des secteurs du pétrole, du gaz et de l'électricité.

Observations du comité

L'ONE a terminé le réexamen du projet d'agrandissement du réseau de Trans Mountain le 22 février 2019.

Le gouvernement du Canada doit maintenant réexaminer le projet rapidement, dès qu'il aura terminé ses consultations auprès des Premières Nations, lesquelles sont dirigées par l'ancien juge de la Cour suprême du Canada Frank Iacobucci.

2.1 Aperçu du budget des dépenses

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2018-2019*, l'ONE demande des crédits votés additionnels de 6 045 266 \$ pour un poste de dépenses : le réexamen de l'agrandissement du réseau de pipeline de Trans Mountain.

Il s'agit d'une augmentation de 7,3 % comparativement au total des autorisations approuvées obtenues par l'ONE à ce jour, soit 82 676 091 \$.

Les dépenses législatives prévues pour l'ONE augmentent de 41 921 \$ pour la contribution au programme d'avantages sociaux des employés. À ce jour, le total des autorisations proposées de l'ONE (y compris les dépenses votées et législatives) est de 97 463 409 \$.

2.2 Réexamen du projet d'agrandissement du réseau de Trans Mountain

Le 30 août 2018, la Cour d'appel fédérale a annulé le décret approuvant le projet d'agrandissement du réseau de Trans Mountain. En septembre 2018, le gouvernement a ordonné à l'ONE de réexaminer ses recommandations en tenant compte des effets du transport maritime lié au projet, notamment sur les épaulards résidents.

L'ONE a publié son rapport le 22 février 2019 et a formulé 16 nouvelles recommandations au gouvernement du Canada. Dans le cadre du réexamen, l'ONE a entendu 118 intervenants et 81 d'entre eux ont soumis un mémoire. L'ONE a également tenu 25 séances de présentation de preuve traditionnelle orale.

Dans ce budget supplémentaire des dépenses, l'ONE demande 6,0 millions de dollars pour son réexamen du projet d'agrandissement du réseau de Trans Mountain. Les représentants de l'ONE ont indiqué au comité que 4,2 millions de dollars serviront à payer les coûts prévus du Programme d'aide financière aux participants, qui fournit une aide financière aux personnes et aux groupes pour leur permettre de participer aux audiences publiques. Le programme couvre les coûts associés aux frais d'expertise, aux études, aux frais de déplacement et aux honoraires. L'aide financière maximum est de

80 000 \$ pour les groupes et de 12 000 \$ pour les personnes. Les demandeurs doivent présenter une demande valide de remboursement des dépenses et l'ONE paie généralement 80 % de ce qui a été accordé. L'ONE a accordé une aide financière à 69 participants.

Les représentants ont souligné que 97 % des coûts de l'ONE sont recouverts auprès de l'industrie.

La demande de l'ONE fait partie d'une demande de fonds multiministérielle. Cinq autres organisations demandent des fonds s'élevant à 11 millions de dollars dans ce budget supplémentaire des dépenses.

3 SERVICES AUX AUTOCHTONES CANADA

Services aux Autochtones Canada (SAC) travaille en collaboration avec les Premières Nations, les Inuits et les Métis afin de leur donner accès à divers services, y compris les soins de santé primaires, l'éducation, les systèmes d'eau potable et de traitement des eaux usées, le logement, l'infrastructure communautaire, les programmes sociaux ainsi que la gestion des urgences.

Observations du comité

Depuis sa création en 2017, SAC fonctionne sans projet de loi constitutif.

Le gouvernement devrait déposer un projet de loi distinct visant à confirmer le mandat du ministère des Services aux Autochtones du Canada, de même qu'à clarifier les pouvoirs et obligations de son ministre et à apporter des modifications corrélatives à la *Loi sur le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien*.

Le gouvernement doit éviter les doublons et les chevauchements entre SAC et RCAANC, préciser comment les ministères travailleront ensemble et permettre aux parlementaires de suivre l'argent pour les différents programmes et services.

3.1 Aperçu du budget des dépenses

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2018-2019*, SAC demande des crédits votés supplémentaires de 318 042 258 \$ pour neuf postes de dépenses :

- 99 820 049 \$ pour le Programme d'aide à la gestion des urgences;
- 70 319 780 \$ pour réformer les Services à l'enfance et à la famille des Premières nations;
- 64 428 590 \$ pour faire progresser les nouvelles relations financières avec les Premières nations;
- 37 500 000 \$ pour la transformation des programmes d'enseignement primaire et secondaire des Premières nations;
- 31 700 000 \$ pour les services de soutien internes;
- 10 507 057 \$ pour donner suite aux recommandations du Rapport provisoire de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées;
- 1 780 659 \$ pour renouveler et renforcer la Stratégie fédérale de lutte contre le tabagisme;
- 1 648 500 \$ pour l'avancement du Projet de raccordement au réseau dans le nord de l'Ontario;
- 337 623 \$ pour le réexamen de l'agrandissement du réseau de pipeline de Trans Mountain.

Si l'on tient compte des transferts, il s'agit d'une augmentation de 2,4 % par rapport au total des autorisations votées de SAC à ce jour, soit 11 299 506 705 \$.

Les dépenses législatives prévues pour SAC augmentent de 2 877 716 \$ en raison des cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés. Un montant net de 47 285 257 \$ est transféré à d'autres organismes. À ce jour, le total des autorisations proposées par SAC, y compris les dépenses votées et législatives et les transferts, s'élève à 11 663 399 356 \$.

3.2 La création de Services aux Autochtones Canada

SAC a été créé en novembre 2017 par voie de décret. Les représentants de SAC ont indiqué au comité que cela n'a rien d'inhabituel puisque c'est également le cas de plusieurs ministères. Les représentants ont ajouté que l'idéal serait qu'il y ait un cadre législatif pour solidifier le mandat de SAC, de même que ses fonctions et pouvoirs ministériels. Le gouvernement s'était engagé à déposer un projet de loi pour le Ministère à l'automne 2018, mais les représentants ont indiqué que le projet de loi fait toujours l'objet de discussions au sein du gouvernement et qu'aucune date n'a encore été fixée pour son dépôt au Parlement.

Une somme de 31,7 millions de dollars a été incluse par SAC dans le *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2018-2019* pour des services de soutien internes. Les représentants de SAC ont expliqué que ce financement soutiendrait deux volets de la création de SAC. Le premier est un effort continu visant à renforcer la capacité des services internes de soutenir les programmes au sein du nouveau ministère, tandis que l'autre volet est une opération transitionnelle de trois ans visant à intégrer les systèmes de TI de l'ancien ministère.

En ce qui concerne la division des responsabilités entre les deux ministères, les représentants de SAC ont indiqué que le mandat stratégique du SAC consiste à offrir des services de qualité aux peuples autochtones et à concrétiser leurs aspirations en matière d'autodétermination par l'entremise du transfert de ces services. Les représentants de Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada (RCAANC) ont quant à eux expliqué que le mandat de leur ministère consistait à faire progresser les relations nation à nation entre la Couronne et les Autochtones et à soutenir la vision des peuples autochtones en matière d'autodétermination en élaborant des ententes d'autonomie gouvernementale.

3.3 Nouvelles relations financières avec les Premières Nations

SAC demande 64,4 millions de dollars pour faire progresser les nouvelles relations financières avec les Premières Nations, de sorte que les collectivités des Premières Nations disposent d'un financement suffisant, prévisible et continu. Les représentants de SAC ont expliqué que la nouvelle relation financière est élaborée conjointement avec l'Assemblée des Premières Nations et le Conseil de gestion financière des Premières Nations (CGFPN). Le CGFPN établit deux exigences en matière de gestion financière : l'atteinte de ratios de rendement financier pendant cinq ans, et la mise en place d'une loi sur l'administration financière qui comprend notamment une fonction financière indépendante et un comité de vérification. Les Premières Nations qui respectent ces deux exigences peuvent conclure une entente de financement pour leurs services de base, sous forme de subventions. Du financement est également prévu pour aider les autres Premières Nations à satisfaire aux exigences.

3.4 La réforme des Services à l'enfance et à la famille des Premières Nations

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2018-2019*, SAC demande 70,3 millions de dollars pour réformer les Services à l'enfance et à la famille des Premières Nations, qui financent les services de prévention et de protection pour soutenir la sécurité et le bien-être des enfants et des familles des Premières Nations qui vivent dans les réserves. Les représentants de SAC ont indiqué au comité que ce

financement serait également utilisé pour offrir des services aux enfants qui reçoivent des soins par intermittence, ainsi que leur famille.

En ce qui concerne le pourcentage disproportionnellement élevé d'enfants autochtones en famille d'accueil, les représentants ont expliqué qu'une plainte en matière de droits de la personne a été déposée contre SAC et que le Ministère travaille avec ses partenaires pour trouver une nouvelle approche en matière de financement afin de régler le problème. SAC a investi des ressources pour faire de la prévention et pour garder les enfants et les familles ensemble, dans leur maison et dans leur collectivité. Les représentants estimaient qu'avec les investissements initiaux en prévention, plus de familles accéderaient au système et qu'au fil du temps, le nombre d'enfants en famille d'accueil diminuerait.

3.5 Transformation des programmes d'enseignement primaire et secondaire des Premières Nations

SAC demande 37,5 millions de dollars pour la transformation des programmes d'enseignement primaire et secondaire des Premières Nations. Les représentants ont indiqué que SAC a conclu des ententes avec les conseils scolaires des Premières Nations du Manitoba et de l'Alberta en vertu desquelles les Premières Nations ont assumé le contrôle. Les représentants ont cité l'exemple de l'entente tripartite sur l'éducation en Colombie-Britannique, un partenariat entre la province, les Premières Nations et SAC qui porte sur l'éducation des enfants des Premières Nations vivant dans des réserves, de même que sur l'éducation de ceux qui fréquentent des écoles provinciales.

4 RELATIONS COURONNE-AUTOCHTONES ET AFFAIRES DU NORD CANADA

Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada (RCAANC) gère les relations entre le gouvernement du Canada et les Premières Nations, les Inuits et les Métis, travaille de concert avec les peuples autochtones afin de développer leur potentiel d'autodétermination, et dirige les activités du gouvernement dans le Nord¹.

Observations du comité

RCAANC a pris des mesures pour régler hors cour des litiges avec les Premières Nations. RCAANC doit s'assurer que les revendications des Premières Nations sont réglées plus rapidement, en plus de continuer à travailler à la réconciliation avec les peuples autochtones.

4.1 Aperçu du budget des dépenses

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2018-2019*, RCAANC demande des crédits votés additionnels de 112 776 992 \$ pour sept postes de dépenses :

- 57 000 000 \$ pour les règlements extrajudiciaires;
- 48 400 000 \$ pour la stratégie de logement de la Nation des Métis et le Centre du patrimoine national des Métis;
- 4 900 000 \$ pour les services de soutien internes;
- 1 442 910 \$ pour les institutions financières des Premières Nations;
- 621 247 \$ pour le renouvellement de l'entente sur l'éducation des Mi'kmaq en Nouvelle-Écosse;
- 312 835 \$ pour le réexamen de l'agrandissement du réseau de pipeline de Trans Mountain;
- 100 000 \$ pour le renouvellement et le renforcement de la Stratégie fédérale de lutte contre le tabagisme.

Lorsqu'on inclut les transferts, on constate une augmentation de 3,6 % comparativement au total des autorisations approuvées obtenues par RCAANC à ce jour, soit 4 794 140 135 \$.

Les dépenses législatives prévues pour RCAANC augmentent de 66 333 \$ en raison de la contribution au programme d'avantages sociaux des employés. Un montant net de 62 082 242 \$ sera transféré en provenance d'autres organismes. À ce jour, le total des autorisations proposées de RCAANC (incluant les dépenses votées et législatives et les transferts) est de 5 068 937 780 \$.

¹ Le nom officiel du Ministère, utilisé dans le budget des dépenses, est ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien.

4.2 Règlements extrajudiciaires

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2018-2019*, RCAANC demande 57 millions de dollars pour des règlements extrajudiciaires. Les représentants de RCAANC ont expliqué que les fonds serviraient à régler deux affaires judiciaires avec deux Premières Nations différentes : un règlement de 45 millions de dollars pour toutes les questions liées à la construction, à l'utilisation et à l'exploitation de la voie maritime du Saint-Laurent; et un règlement de 12 millions de dollars pour manquement à une obligation fiduciaire (c.-à-d. de ne pas avoir maximisé les produits de la vente de terrains). Les représentants ont indiqué qu'ils préfèrent conclure des règlements extrajudiciaires parce qu'il s'agit d'une solution plus respectueuse, plus juste et moins coûteuse.

4.3 Institutions financières des Premières Nations

RCAANC demande 1,44 million de dollars pour les institutions financières des Premières Nations. Aux termes de la *Loi sur la gestion financière des premières nations*, le Conseil de gestion financière des premières nations, la Commission de la fiscalité des premières nations et l'Administration financière des premières nations travaillent ensemble afin d'améliorer la capacité des gouvernements des Premières Nations de favoriser le bien-être social et économique de leurs communautés, tout en fournissant les outils dont bénéficient les autres gouvernements pour assurer une gestion budgétaire moderne. Les représentants de RCAANC ont indiqué que le montant contenu dans le *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2018-2019* s'ajoute aux 12,3 millions de dollars contenus dans le *Budget principal des dépenses 2018-2019* et aux 6 millions de dollars contenus dans le *Budget supplémentaire des dépenses (A) 2018-2019*. Le financement total pour soutenir ces institutions financières des Premières Nations est de 19,7 millions de dollars. Les représentants ont indiqué qu'il s'agissait d'un montant viable, du moins pour les quatre prochaines années.

5 IMMIGRATION, RÉFUGIÉS ET CITOYENNETÉ CANADA

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) présélectionne et approuve l'entrée au pays des immigrants, des étudiants étrangers, des visiteurs et des travailleurs temporaires; réinstalle les réfugiés; gère les services d'aide à l'établissement et à l'intégration des immigrants; et attribue la citoyenneté².

Observations du comité

IRCC demande 100 millions de dollars pour indemniser les provinces et les territoires pour les coûts de logement temporaire associés à l'augmentation du volume de demandeurs d'asile.

Le comité s'inquiète du fait qu'IRCC n'a pas instauré de mesures du rendement pour suivre l'endroit où les demandeurs d'asile s'installent et les coûts qui sont engagés, de même qu'un mécanisme pour déterminer quels coûts assumés par les provinces et les municipalités relativement aux demandeurs d'asile sont admissibles à un remboursement.

5.1 Aperçu du budget des dépenses

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2018-2019*, IRCC demande 192 026 357 \$ en crédits votés supplémentaires pour cinq postes de dépenses :

- 114 722 073 \$ pour faire face à l'augmentation du nombre de demandeurs d'asile;
- 69 196 000 \$ pour l'Accord Canada-Québec relatif à l'immigration;
- 4 641 039 \$ pour accroître le contrôle biométrique dans le contexte du système d'immigration;
- 3 200 000 \$ pour le Plan des niveaux d'immigration pour 2018-2020;
- 267 245 \$ pour la radiation des dettes de prêts liés à l'immigration.

Si l'on tient compte des transferts, il s'agit d'une augmentation de 8,2 % par rapport au total à ce jour des autorisations budgétaires d'IRCC à ce jour, soit 2 353 592 131 \$.

Aucune prévision des dépenses législatives d'IRCC ne figure dans le *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2018-2019*. Les transferts à d'autres organisations totalisent 47 110 \$. Le total des autorisations d'IRCC proposées à ce jour, crédits votés, dépenses législatives et transferts compris, s'élève à 2 705 012 332 \$.

5.2 Réponse à la migration irrégulière

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2018-2019*, IRCC demande 115 millions de dollars pour soutenir l'augmentation du volume de demandeurs d'asile. De cette somme, 100 millions de dollars seront utilisés pour indemniser les provinces et les municipalités pour les coûts de logement temporaire

² La dénomination sociale du Ministère, et le nom utilisé dans le budget des dépenses, est le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration.

et 15 millions de dollars seront utilisés pour fournir des services d'hébergement temporaire fédéraux afin de compléter la capacité des partenaires provinciaux et municipaux. Ce financement s'ajoute aux 50 millions de dollars présentés dans le *Budget supplémentaire des dépenses (A) 2018-2019*.

Les représentants d'IRCC ont indiqué que les fonds sont mis à la disposition de toutes les provinces touchées par la migration irrégulière. Ils sont en pourparlers avec plusieurs provinces, dont le Québec, l'Ontario, le Manitoba et la Colombie-Britannique. Le montant qui sera versé à chacune d'entre elles pour l'exercice en cours n'a pas encore été déterminé.

En ce qui concerne les délais de traitement des demandes d'asile, les représentants d'IRCC ont indiqué que la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada a mis des mesures en place pour être capable de traiter 33 000 demandes par année. Toutefois, l'arriéré s'élève maintenant à 70 000 dossiers, et le délai de traitement des nouvelles demandes est actuellement de 24 mois.

Pour ce qui est du coût de traitement des demandes d'asile, les représentants ont indiqué qu'il est encore trop tôt pour déterminer le montant consacré à la migration irrégulière par l'ensemble des ministères. Le montant final sera probablement disponible à la mi-juin, lors de la préparation des comptes publics.

5.3 Accord Canada-Québec relatif à l'immigration

IRCC demande 69,1 millions de dollars pour l'Accord Canada-Québec relatif à l'immigration. L'*Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains* de 1991 permet au Québec de sélectionner, d'accueillir et d'intégrer des immigrants dans la province, et de recevoir des fonds du gouvernement du Canada pour l'installation et la formation linguistique. Les représentants d'IRCC ont expliqué que ce montant repose sur une formule comprenant deux éléments : l'augmentation annuelle des dépenses du gouvernement fédéral et le nombre d'immigrants non francophones qui sont réinstallés au Québec chaque année. L'augmentation du financement est incluse dans le budget supplémentaire des dépenses (B) parce que les données finales ne sont disponibles qu'à l'automne.

5.4 Partage de données biométriques avec les partenaires internationaux

IRCC demande 4,6 millions de dollars pour accroître le contrôle biométrique dans le contexte du système d'immigration. Cette somme servira à financer les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital pour l'acquisition et le déploiement d'équipement et de systèmes, de même qu'à concevoir du matériel de formation. Les données biométriques recueillies seront partagées avec les partenaires du M5 : l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Royaume-Uni et les États-Unis. En ce qui concerne la protection de la vie privée, les représentants d'IRCC ont expliqué que l'entente sur le partage de données biométriques avec les pays partenaires du Canada est assortie de protocoles rigoureux sur le partage, l'utilisation et la conservation des données biométriques. IRCC a collaboré avec le commissaire à la protection de la vie privée pour élaborer et mettre en œuvre le régime de protection complet assorti d'évaluations des facteurs relatifs à la vie privée.

6 MINISTÈRE DES FINANCES CANADA

Le ministère des Finances Canada établit la structure financière globale qui encadre les dépenses fédérales et donne son avis sur les questions liées à la politique fiscale et à la politique de l'impôt.

Observations du comité

Le ministère des Finances demande du financement pour analyser les répercussions des modifications fiscales apportées à l'échelle internationale, notamment les effets sur les entreprises canadiennes des modifications fiscales récemment apportées aux États-Unis.

Le comité appuie les analyses fiscales courantes, mais il a souligné dans son étude de 2017 sur les changements proposés à l'imposition des sociétés privées que le dernier examen complet du système fiscal du Canada a été effectué en 1966. Le comité continue de croire qu'il est nécessaire de procéder à un examen indépendant et détaillé du régime fiscal canadien pour simplifier les règles, assurer la compétitivité du Canada et accroître l'équité de manière générale.

6.1 Aperçu du budget des dépenses

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2018-2019*, le ministère des Finances Canada demande 3 283 364 \$ en crédits votés supplémentaires pour sept postes de dépenses :

- 884 956 \$ pour l'examen du système bancaire ouvert;
- 781 416 \$ pour l'analyse et l'élaboration de la politique de l'impôt;
- 750 000 \$ pour les coûts juridiques liés à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques dans le secteur financier;
- 385 063 \$ pour la tarification de la pollution par le carbone et pour le soutien d'une croissance propre;
- 226 089 \$ pour l'élaboration des politiques et l'administration des différends commerciaux;
- 175 000 \$ pour les frais d'adhésion des organisations internationales de lutte contre le recyclage des produits de la criminalité;
- 80 840 \$ pour le Comité consultatif permanent sur le secteur des organismes de bienfaisance.

Il s'agit d'une augmentation de 3,0 % par rapport au total des autorisations budgétaires du ministère des Finances Canada à ce jour, soit 107 911 482 \$.

Le Ministère prévoit une augmentation nette de 779 862 \$ dans ses dépenses législatives budgétaires; cette augmentation englobe une diminution de 138 000 000 \$ des intérêts sur la dette non échue, une hausse de 105 000 000 \$ des autres intérêts débiteurs et 99 000 000 \$ pour les paiements à la Banque de l'infrastructure du Canada. Le Ministère prévoit également que ses dépenses législatives non budgétaires augmenteront de 248 496 919 \$ en raison des paiements destinés à la Banque

internationale pour la reconstruction et le développement et de 100 000 000 \$ en raison de l'aide financière versée au Groupe de la Banque mondiale.

Le total des autorisations budgétaires du Ministère proposées à ce jour, crédits votés et dépenses législatives compris, s'élève à 94 477 252 117 \$.

6.2 Banque de l'infrastructure du Canada

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2018-2019*, le ministère des Finances a augmenté les paiements législatifs prévus à la Banque de l'infrastructure du Canada de 99 millions de dollars, pour les faire passer de 477 millions de dollars à 576 millions de dollars.

Les représentants ont indiqué au comité que le ministre des Finances est responsable de s'assurer que la banque dispose des fonds requis pour son fonctionnement et ses projets. Le plan d'entreprise de la société d'État cerne un projet : le Réseau électrique métropolitain de Montréal. L'entente pour ce projet a été signée en août 2018.

6.3 Système bancaire ouvert

Dans le cadre d'un système bancaire ouvert, les données des institutions financières seraient partagées de manière plus générale, ce qui permettrait de mettre en place des services financiers novateurs. En septembre 2018, le ministre des Finances a créé un comité consultatif sur le système bancaire ouvert, et le 11 janvier 2019, le ministère des Finances a publié un document de travail et a annoncé la tenue de consultations sur le système bancaire ouvert. Dans ce budget supplémentaire des dépenses, le Ministère demande environ 900 000 \$ pour l'examen du système bancaire ouvert.

Selon les représentants, ces fonds seront utilisés pour les consultations tenues à l'échelle du Canada par le comité consultatif, pour conclure des contrats avec des experts et pour créer un secrétariat, au sein du Ministère, chargé d'effectuer de la recherche et de soutenir le comité. Le Ministère en est actuellement à l'étape d'établissement des faits; il évaluera ensuite différentes options de mise en œuvre.

6.4 Analyse de la politique de l'impôt

Dans ce budget supplémentaire des dépenses, le ministère des Finances demande environ 800 000 \$ pour appuyer l'analyse et l'élaboration de la politique de l'impôt.

Ces fonds serviront à soutenir les analyses en cours sur les répercussions des modifications fiscales apportées à l'échelle internationale, notamment la manière dont les entreprises canadiennes sont touchées par les réformes fiscales récemment mises en œuvre aux États-Unis.

7 MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

Le ministère de la Défense nationale (MDN) défend la souveraineté du Canada, participe à des partenariats de défense et prête main-forte en cas de catastrophe naturelle et d'autres urgences.

Observations du comité

Le MDN demande 159 millions de dollars pour les navires de patrouille extracôtiers et de l'Arctique, pour lesquels le budget total du projet s'élève à 4,3 milliards de dollars.

Le comité est toutefois préoccupé par le fait que le MDN ne publie pas, dans ses rapports annuels, l'information financière qui permettrait aux Canadiens et aux parlementaires de surveiller les dépenses annuelles liées à certains grands projets d'immobilisation, comme le Projet des navires de patrouille extracôtiers et de l'Arctique.

7.1 Aperçu du budget des dépenses

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2018-2019*, le MDN demande 561 833 189 \$ en crédits votés supplémentaires pour sept postes de dépenses :

- 313 938 637 \$ pour diverses opérations;
- 159 000 000 \$ pour les navires de patrouille extracôtiers et de l'Arctique;
- 75 667 664 \$ pour les opérations de maintien de la paix des Nations Unies au Mali;
- 10 523 475 \$ pour la tenue du Sommet du G7 de 2018 dans la région de Charlevoix, au Québec;
- 1 741 340 \$ pour le réinvestissement des redevances de la propriété intellectuelle;
- 901 384 \$ pour la modernisation des mitrailleuses polyvalentes C6;
- 60 689 \$ pour le réinvestissement des recettes provenant de la vente ou du transfert de biens immobiliers.

Si l'on tient compte des transferts, il s'agit d'une augmentation de 2,8 % par rapport au total des autorisations budgétaires du MDN à ce jour, soit 19 937 861 421 \$.

Le MDN revoit à la hausse, de 7 546 634 \$, ses dépenses législatives prévues pour les cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés. Un montant net de 10 172 250 \$ est transféré à d'autres organisations. Le total des autorisations du MDN proposées à ce jour, crédits votés, dépenses législatives et transferts compris, s'élève à 21 699 188 146 \$.

7.2 Navires de patrouille extracôtiers et de l'Arctique

En janvier 2015, le gouvernement du Canada a annoncé un contrat de 2,6 milliards de dollars pour la construction de cinq navires de patrouille extracôtiers et de l'Arctique, avec une option pour un sixième navire. Le 2 novembre 2018, le gouvernement a annoncé qu'il allait faire l'acquisition d'un sixième navire de patrouille. Le premier navire de patrouille a été lancé en septembre 2018 et sera déployé dans

l'Arctique à l'été 2020. Trois navires sont en cours de production et la découpe d'acier a commencé pour le quatrième navire.

Dans ce budget supplémentaire des dépenses, le MDN demande 159 millions de dollars pour ces navires. Les représentants du MDN ont indiqué que cette somme servirait à faire l'acquisition de matériel pour les cinquième et sixième navires.

Les représentants ont indiqué au comité que le montant total consacré aux navires jusqu'à maintenant est de 2,1 milliards de dollars et que 339 millions de dollars ont été dépensés en 2018–2019. La somme de 583 millions de dollars était prévue pour les navires en 2018-2019 dans la politique de défense intitulée « Protection, Sécurité, Engagement ».

Ils ont indiqué que le budget total du projet est de 4,3 milliards de dollars, ce qui comprend l'installation navale de Nanisivik dans le Nord, la formation, les pièces de rechange et les données techniques.

7.3 Opérations de maintien de la paix des Nations Unies au Mali

Le 19 mars 2018, le gouvernement du Canada a annoncé qu'il allait déployer une force opérationnelle aérienne auprès de l'opération de maintien de la paix des Nations Unies au Mali. Les premiers membres de l'équipe canadienne sont arrivés en juin 2018.

Dans ce budget supplémentaire des dépenses, le MDN demande 75,7 millions de dollars pour la mission. Les représentants ont indiqué qu'un montant total de 511 millions de dollars est prévu au budget pour la mission, ce qui couvre la période s'échelonnant de 2017-2018 à 2021-2022.

La mission se terminera toutefois d'ici la fin de juillet 2019.

7.4 Sommet du G7 à Charlevoix, au Québec

En juin 2018, les dirigeants du Groupe des sept (G7) se sont réunis dans Charlevoix, au Québec. Les représentants ont indiqué que le MDN avait prévu 34,2 millions de dollars au budget pour aider la Gendarmerie royale du Canada à assurer la sécurité lors du sommet.

Dans ce budget supplémentaire des dépenses, le MDN demande 10,5 millions de dollars, qui s'ajoutent aux 2 millions de dollars dépensés en 2017-2018.

8 ANCIENS COMBATTANTS CANADA

Anciens Combattants Canada (ACC) est responsable des soins, du traitement et de la réinsertion dans la vie civile des anciens combattants ainsi que des soins à leurs survivants ou à leurs personnes à charge. ACC s'acquitte de ses responsabilités au moyen de divers programmes, comme les pensions pour invalidité, les allocations aux anciens combattants, la représentation, les soins de santé et la commémoration.

Observations du comité

ACC est confronté à une charge de travail accrue en raison du plus grand nombre d'anciens combattants qui obtiennent ses services, ce qui signifie qu'ils apprécient les programmes mis à leur disposition.

AAC met aussi en œuvre le nouveau programme Pension à vie.

Étant donné l'importance de ses programmes, le gouvernement doit s'assurer qu'ACC est en mesure d'offrir des services essentiels aux anciens combattants en temps opportun. Le Ministère doit également rembourser de toute urgence les anciens combattants pour les 165 millions de dollars qui n'ont pas été payés en raison d'une erreur comptable.

8.1 Aperçu du budget des dépenses

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2018-2019*, ACC demande 323 177 757 \$ en crédits votés supplémentaires pour un poste de dépenses : les programmes et les services de soutien aux vétérans et à leur famille qui doivent répondre à la demande.

Si l'on tient compte des transferts, il s'agit d'une augmentation de 6,7 % par rapport au total des autorisations budgétaires d'ACC à ce jour, soit 4 439 390 772 \$.

Aucune prévision des dépenses législatives d'ACC ne figure dans le *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2018-2019*. Le total des autorisations d'ACC proposées à ce jour, crédits votés, dépenses législatives et transferts compris, s'élève à 4 798 494 613 \$.

8.2 Paiements erronés versés aux anciens combattants de 2003 à 2010

En raison d'une erreur comptable résultant de l'omission d'une modification touchant l'exonération fiscale personnelle aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, environ 270 000 anciens combattants, survivants ou membres de la Gendarmerie royale du Canada ont reçu des prestations de pension d'invalidité erronées entre 2003 et 2010. La valeur estimée de l'erreur est d'environ 165 millions de dollars.

Les représentants d'ACC ont indiqué que comme c'est l'ombudsman des anciens combattants qui leur a transmis l'information, ils ont validé le montant de l'erreur et ils élaborent un plan de mise en œuvre pour s'assurer que tous les anciens combattants qui ont droit à ce paiement le reçoivent avant la fin de 2020. Les représentants ont ajouté qu'il leur est impossible de régler ce dossier plus tôt en raison de deux

facteurs : l'équipe qui serait responsable de l'émission des paiements rétroactifs travaille actuellement à la mise en œuvre du nouveau programme Pension à vie; et ils veulent s'assurer que tous les paiements sont conformes à l'issue juridique des quatre recours collectifs confirmés.

8.3 Demande accrue de services de la part des anciens combattants

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2018-2019*, ACC demande 323 millions de dollars pour soutenir les augmentations du nombre d'anciens combattants accédant à différents programmes de soutien, notamment l'indemnité d'invalidité et l'allocation pour perte de revenus.

Les représentants d'ACC ont indiqué que tous les ans, ils procèdent à une réévaluation des prévisions concernant les clients (qui repose sur le nombre actuel de clients ainsi que sur le nombre de futurs clients prévus). Ils estiment que l'augmentation de la charge de travail d'ACC s'explique par de multiples facteurs, notamment le plus grand nombre de programmes pour soutenir les anciens combattants, l'élargissement des critères d'admissibilité à certains programmes, de même que la sensibilisation proactive de différents groupes. Ils ont également souligné que le taux d'approbation des demandes est passé à 84 %.

En ce qui concerne l'arriéré de demandes, les représentants ont reconnu qu'il y avait un retard dans le traitement des demandes de prestations des anciens combattants. Ils croyaient toutefois que le système de TI unifié et le nouveau programme Pension à vie, qui a remplacé six programmes, permettraient aux anciens combattants d'obtenir des services plus rapidement.

8.4 Réaffectation des fonds non dépensés

En novembre 2018, la Chambre des communes a adopté une motion pour permettre à ACC de réaffecter toutes les sommes non dépensées au cours des années précédentes à la prestation de services, de manière à ce qu'ACC s'acquitte de son engagement d'offrir un excellent service aux anciens combattants. Les représentants d'ACC ont expliqué qu'ils collaborent actuellement avec les organismes centraux afin d'obtenir l'autorisation de le faire. Ils ont ajouté qu'ils produiront un plan de mise en œuvre.

9 SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR DU CANADA

Le Secrétariat (SCT) appuie le Conseil du Trésor du Canada dans son rôle de conseil de gestion du gouvernement, à savoir superviser les opérations du gouvernement fédéral dans son ensemble, assurer la supervision de la gestion financière des ministères et organismes et agir à titre d'employeur de la fonction publique centrale.

Observations du comité

Dans le *Budget principal des dépenses 2018–2019*, le SCT a mis en œuvre un nouveau crédit 40 – Exécution du budget afin d'inclure toutes les nouvelles mesures budgétaires dans le budget principal des dépenses.

Bien que le comité reconnaisse les efforts du SCT pour améliorer la responsabilisation, la transparence et la fiabilité grâce au crédit 40, qui comprend certains contrôles, il est d'avis qu'il lui faudrait faire plus d'efforts pour inclure les nouvelles dépenses dans les crédits des dépenses budgétaires ministérielles.

Le crédit 40 a posé de nouveaux problèmes pour ce qui est de suivre l'argent. Le Secrétariat devrait revoir son calendrier d'affectation pour veiller à ce que les parlementaires et les autres parties intéressées soient en mesure de suivre l'argent du budget de 2018 aux ministères par l'entremise du crédit 40.

Le comité souligne également l'engagement annoncé par le président du Conseil du Trésor d'assurer l'efficacité et l'harmonisation dans l'ensemble des ministères et organismes touchés.

9.1 Aperçu du budget des dépenses

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2018-2019*, le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (SCT) demande des crédits votés additionnels de 303 934 268 \$ pour sept postes de dépenses :

- 200 000 000 \$ pour apporter des rajustements aux modalités de service ou d'emploi dans l'administration publique fédérale;
- 90 000 000 \$ pour appuyer le projet de gaz naturel liquéfié de Kitimat, en Colombie-Britannique;
- 8 247 749 \$ pour apporter des rajustements à la rémunération – virements aux ministères et aux organismes pour des rajustements salariaux négociés;
- 3 042 000 \$ pour soutenir l'équité salariale proactive pour les travailleurs sous réglementation fédérale;
- 2 000 000 \$ pour la modernisation de la *Loi électorale du Canada*;
- 474 932 \$ pour soutenir une démarche proactive afin de mettre fin à la discrimination systémique envers les personnes handicapées;

- 169 587 \$ pour soutenir l'organisation et la tenue d'un sommet mondial du Partenariat pour un gouvernement ouvert au Canada.

Cela représente une augmentation de 4,1 % du total des crédits votés de 7 368 517 353 \$ obtenus par le SCT dans le budget principal et le budget supplémentaire précédents.

Les dépenses législatives devraient augmenter de 3 107 018 114 \$ en raison des contributions additionnelles aux régimes d'avantages sociaux des employés. Comme le prévoit le *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2018-2019*, le total des autorisations proposées par le SCT à ce jour est de 11 149 414 752 \$.

9.2 Crédit 40 – Exécution du budget

Dans le *Budget principal des dépenses 2018-2019*, le SCT a mis en œuvre un nouveau crédit 40 – Exécution du budget, qui intégrait dans un crédit central géré par le SCT les 7 milliards de dollars en nouveau financement annoncés dans le budget de 2018. Lorsque le Conseil du Trésor approuve les demandes ministérielles liées aux initiatives incluses dans le crédit 40, le SCT débloque le financement pour les fins précisées. Selon un rapport préparé par le directeur parlementaire du budget en décembre 2018, le crédit central 40 du Conseil du Trésor a réduit la capacité des parlementaires d'examiner et de superviser les dépenses du gouvernement et n'a pas accéléré la mise en œuvre par le gouvernement des mesures budgétaires.

Les représentants du SCT ont indiqué que le crédit 40 est assorti de mécanismes de contrôle accrus. Un montant doit être utilisé pour l'initiative et par le ministère précisé dans l'annexe du budget et tout écart par rapport aux fins précisées doit être approuvé par le Parlement. Certains parlementaires estiment toutefois que la surveillance a été réduite.

Les représentants ont indiqué que le crédit 40 est un projet pilote de deux ans qui vise à réaligner le budget et le budget principal des dépenses. Ils cherchent des manières d'inclure les allocations budgétaires dans les crédits ministériels, même si le niveau de détail dépend des contraintes contenues dans l'annexe du budget.

9.3 Équité salariale

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2018-2019*, le SCT demande 3 millions de dollars pour supporter l'équité salariale pour les travailleurs sous réglementation fédérale. Aux termes de la nouvelle *Loi sur l'équité salariale*, les employeurs sont tenus d'élaborer des plans proactifs afin d'offrir une rémunération équitable aux employés qui occupent des emplois à prédominance féminine dans les lieux de travail de compétence fédérale.

Les représentants du SCT ont indiqué que depuis l'entrée en vigueur de la Loi, ils s'efforcent de mettre en place tous les règlements d'application d'ici la fin de 2020. Ils travailleront ensuite avec les agents de négociation collective à l'élaboration de régimes portant spécifiquement sur l'équité salariale. La somme de 3 millions de dollars demandée servira à créer un nouveau poste de commissaire à l'équité salariale.

10 VIA RAIL CANADA INC.

VIA Rail Canada Inc. (VIA) est une société d'État qui exploite les services nationaux de transport ferroviaire de voyageurs.

Observations du comité

VIA Rail a proposé un plan de 4 milliards de dollars pour des voies dédiées le long du corridor Québec–Windsor, ce qui lui permettrait d'accroître la fréquence des trains ainsi que le nombre d'usagers.

Alors que le gouvernement examine la viabilité de ce plan, le comité l'encourage à porter une attention particulière à des améliorations à d'autres trajets, qui sont importants pour les collectivités et les régions desservies.

10.1 Aperçu du budget des dépenses

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2018-2019*, VIA demande des crédits votés additionnels de 105 251 000 \$ pour un poste de dépenses : le renouvellement de la flotte du corridor Québec-Windsor.

Il s'agit d'une hausse de 20 % par rapport aux autorisations votées totales de VIA à ce jour, soit 538 088 193 \$.

Un montant net de 1 531 805 \$ est transféré d'autres organisations. À ce jour, les autorisations proposées pour VIA, incluant les transferts, totalisent 644 870 998 \$.

10.2 Remplacement de la flotte

VIA prévoit remplacer sa flotte actuelle dans le corridor Québec-Windsor, qui représente 94 % de ses passagers transportés, par de nouveaux trains bidirectionnels au diesel. Un contrat de 989 millions de dollars pour la construction de 32 rames (une locomotive bidirectionnelle et de cinq à six wagons) a été accordé à Siemens Canada en décembre 2018. Selon VIA, les nouveaux trains permettraient d'améliorer l'efficacité, de réduire les coûts d'exploitation et d'accommoder un plus grand nombre de passagers. La livraison des trains devrait commencer en 2022 et se terminer en 2024.

Dans ce budget supplémentaire des dépenses, VIA demande 105,3 millions de dollars pour le renouvellement de sa flotte. Selon les représentants de VIA, ces fonds serviraient à verser une avance à Siemens Canada pour commencer le projet. Les fonctionnaires ont indiqué que l'attribution du contrat respecte les accords commerciaux internationaux. Siemens a convenu de fournir jusqu'à 20 % de contenu canadien (pièces et services).

10.3 Corridor Québec-Windsor

Pour accroître le nombre d'usagers, réduire les temps de déplacement et améliorer la ponctualité, VIA a proposé un plan de 4 milliards de dollars pour des voies réservées le long du corridor Québec-Windsor.

Le budget de 2018 a fourni 8 millions de dollars sur trois ans à Transports Canada, à compter de 2018-2019, pour procéder à une évaluation approfondie de la proposition ferroviaire à fréquence élevée de VIA Rail.

Les représentants de VIA n'ont pas été en mesure de dire à quel moment l'évaluation serait terminée, mais ils ont indiqué qu'augmenter le nombre de passagers dans le corridor Québec-Windsor procurerait des fonds additionnels pour apporter des améliorations à d'autres trajets.

11 INNOVATION, SCIENCE ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) cherche à instaurer un climat favorable à l'investissement au Canada, à stimuler l'innovation, à accroître la présence canadienne sur les marchés mondiaux et à créer un marché équitable, efficace et concurrentiel³.

Observations du comité

Par l'entremise du programme Brancher pour innover, ISED investira 500 millions de dollars d'ici 2021 pour fournir des services Internet haute vitesse à certaines collectivités rurales et éloignées.

Les membres du comité se réjouissent que 900 collectivités profitent du financement, mais ils s'inquiètent du fait que certaines collectivités rurales éloignées et certaines collectivités situées au nord du 60^e parallèle continueront d'avoir un accès insuffisant à des services Internet haute vitesse à large bande, ce qui est très important en matière de santé, de sécurité et d'éducation.

11.1 Aperçu du budget des dépenses

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2018-2019*, ISDE demande des crédits votés additionnels de 4 762 175 \$ pour deux postes de dépenses :

- 3 650 000 \$ pour des règlements extrajudiciaires;
- 1 112 175 \$ pour la mise en œuvre de la Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat.

Si l'on inclut les transferts, il s'agit d'une augmentation de 0,2 % par rapport aux autorisations votées totales d'ISDE à ce jour, soit 2 958 147 829 \$.

Les dépenses législatives prévues d'ISDE augmentent de 156 712 \$ en raison de contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés. Un montant net de 1 122 072 \$ est transféré d'autres organisations. À ce jour, les autorisations proposées pour ISDE, y compris les dépenses votées et législatives et les transferts, totalisent 3 160 772 758 \$.

11.2 Année du tourisme Canada-Chine

Le 1^{er} septembre 2016, le premier ministre Justin Trudeau et le premier ministre chinois Li Keqiang ont annoncé que 2018 serait l'Année du tourisme Canada-Chine. Dans ce budget supplémentaire des dépenses, ISDE demande 3,7 millions de dollars pour soutenir cette initiative.

Selon les représentants, le financement sera utilisé pour des événements qui se tiendront pendant l'exercice 2018-2019 et qui feront la promotion du Canada comme destination touristique auprès des

³ La dénomination sociale du Ministère, et le nom utilisé dans le budget des dépenses, est le ministère de l'Industrie.

voyageurs chinois. De plus, ISDE a conçu des outils et offre des ateliers pour aider les entreprises canadiennes du secteur touristique à comprendre le marché chinois et à s'y adapter.

Les fonctionnaires ont indiqué qu'en 2009, 160 000 touristes chinois ont visité le Canada. Selon Statistique Canada, en date de décembre 2018, le Canada avait accueilli 740 000 touristes chinois en 2018. Les visites de touristes chinois au Canada ont connu une hausse de 17 % en 2017 et de 10 % en 2018.

11.3 Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat

Dans le budget de 2018, on a annoncé une nouvelle Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat de 105 millions de dollars sur cinq ans à l'appui d'investissements dans les entreprises dirigées par des femmes, principalement par l'entremise des agences de développement régional. Les représentants d'ISDE ont décrit les quatre piliers de l'initiative : favoriser la croissance des entreprises dirigées par des femmes, ouvrir l'accès au capital, améliorer l'accès aux programmes fédéraux d'innovation pour les entreprises et enrichir les données et les connaissances.

Le financement comporterait deux volets : 85 millions de dollars pour bâtir des écosystèmes pour les femmes entrepreneures et 20 millions de dollars pour aider les femmes entrepreneures à développer leur entreprise. En ce qui concerne ce dernier volet, l'appel de propositions a pris fin en novembre et 3 000 demandes ont été reçues.

ISDE demande 1,1 million de dollars dans ce budget supplémentaire des dépenses pour créer un secrétariat, au sein du Ministère, chargé d'assurer la coordination entre les agences de développement régional. (L'Agence canadienne de développement économique du Nord demande aussi 74 000 \$ dans ce budget supplémentaire des dépenses pour la Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat.)

11.4 Reprofilage de fonds

Selon le document en ligne du Secrétariat du Conseil du Trésor sur les affectations bloquées, qui a été publié avec le *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2018–2019*, ISDE procède au reprofilage (c.-à-d. au report) de 341 millions de dollars en dépenses approuvées pour différents programmes de subventions et de contributions.

Les représentants ont expliqué que de cette somme, 182 millions de dollars étaient liés à l'Initiative des supergrappes d'innovation, qui investira 950 millions de dollars dans cinq partenariats industriels à grande échelle. Les représentants ont indiqué que les demandeurs avaient besoin de plus de temps pour mettre leurs stratégies en œuvre et pour combler les lacunes dans leurs « écosystèmes ». Le Ministère prolonge ce projet d'un an, jusqu'en 2022-2023.

L'autre reprofilage important : 120 millions de dollars pour le programme Brancher pour innover, qui investira 500 millions de dollars d'ici 2021 pour fournir des services Internet haute vitesse à des collectivités rurales et éloignées. Les fonctionnaires ont indiqué que les demandeurs avaient besoin de plus de temps pour obtenir du cofinancement pour les projets et pour confirmer ce cofinancement. Les représentants s'attendent à ce que toutes les ententes de contribution soient signées en 2018–2019 et que 900 collectivités profitent du financement, ce qui représente une amélioration par rapport à la cible de 300 collectivités.

ANNEXE – TÉMOINS QUI ONT COMPARU DEVANT LE COMITÉ

Anciens Combattants Canada

Michel Doiron, sous-ministre adjoint, Secteur de la prestation des services
Faith McIntyre, sous-ministre adjointe par intérim, Politiques stratégiques et Commémoration
Elizabeth Stuart, sous-ministre adjointe, dirigeante principale des finances et services ministériels
(26-02-2019)

Emploi et Développement social Canada

Alexis Conrad, sous-ministre adjoint, Direction générale de l'apprentissage
Mark Perlman, dirigeant principal des finances et sous-ministre adjoint principal, Direction générale du dirigeant principal des finances
Jason Won, adjoint au dirigeant principal des finances, Direction générale du dirigeant principal des finances
(26-02-2019)

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada

Daniel Mills, sous-ministre adjoint et dirigeant principal des finances, Gestion ministérielle
Mike MacDonald, sous-ministre adjoint associé, Opérations
(26-02-2019)

Innovation, Sciences et Développement économique Canada

Paul Arvanitidis, directeur principal, Direction générale du tourisme
Krista Campbell, directrice générale, Secteur du service de transformation numérique, Direction générale Un Canada branché
Andrea Johnston, sous-ministre adjointe, Innovation Canada
Frances McRae, sous-ministre adjointe, Services axés sur le marché et la petite entreprise
Philippe Thompson, sous-ministre adjoint, Secteur de la gestion intégrée
(27-02-2019)

Ministère de la Défense nationale

Julie Charron, sous-ministre adjointe par intérim (finance) et dirigeante principale des finances par intérim
Patrick Finn, sous-ministre adjoint (Matériels)
(26-02-2019)

Ministère des Finances Canada

Leah Anderson, sous-ministre adjointe, Direction de la politique du secteur financier
Darlene Bess, dirigeante de la gestion financière
Richard Botham, sous-ministre adjoint, Direction du développement économique et des finances intégrées
Miodrag Jovanovic, sous-ministre adjoint délégué (analyse), Direction de la politique de l'impôt
Nicholas Leswick, sous-ministre adjoint, Direction des politiques économique et budgétaire
Nicolas Moreau, directeur général, Division de la gestion des fonds, Direction de la politique du secteur financier

(26-02-2019)

Office national de l'énergie

Jim Fox, vice-président, Intégration de l'information sur l'énergie et de l'analyse
Mark Power, vice-président du rendement et des résultats et dirigeant principal des finances
(26-02-2019)

**Philpott, l'honorable Jane, C.P., députée, présidente du Conseil du Trésor et ministre du
Gouvernement numérique**

(27-02-2019)

Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada

Alex Lakroni, dirigeant principal des finances, des résultats et de l'exécution
Eric Marion, directeur principal de la politique financière, Direction générale de l'élaboration et
coordination de politiques
(26-02-2019)

Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada

Karen Cahill, secrétaire adjointe et dirigeante principale des finances
Glenn Purves, secrétaire adjoint, Secteur de la gestion des dépenses
Marcia Santiago, directrice exécutive, Stratégies et prévisions des dépenses
(27-02-2019)

Services aux Autochtones Canada

Odette Johnston, directrice générale, Direction générale de l'enfance et de la famille
Paul Thoppil, dirigeant principal des finances, des résultats et de l'exécution
(26-02-2019)

VIA Rail Canada Inc.

Jacques Fauteux, directeur, Relations avec les gouvernements et les collectivités
Patricia Jasmin, chef des Finances
(27-02-2019)